

Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), novembre 2024

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. L'aire d'occurrence au Canada (par province, territoire ou océan) et l'historique des désignations de statut sont fournis pour chaque espèce sauvage.

Mammifères

Baleine à bec commune (Population du plateau néo-écossais)

Nom scientifique: *Hyperoodon ampullatus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: D1

Justification de la désignation: Cette population de baleines à bec, qui a fait l'objet de nombreuses études, semble augmenter lentement alors qu'elle continue de se rétablir des activités de chasse à la baleine antérieures. Elle demeure très petite, ne comptant que quelque 210 individus, dont approximativement 95 sont matures. Plusieurs menaces pèsent sur la population, dont le bruit sous marin produit par les exercices de sonar militaire et les levés sismiques aux fins d'exploration pétrolière et gazière, les collisions avec des navires, l'empêchement dans les engins de pêche, et l'exposition aux contaminants, aux autres polluants et aux débris marins.

Répartition: NL, NS, Océan Atlantique

Historique du statut: La baleine à bec commune a été désignée comme étant non en péril en avril 1993. L'espèce a été divisée en deux populations en avril 1996 afin de permettre une désignation distincte pour la baleine à bec commune (population du plateau néo-écossais). La population du plateau néo-écossais a été désignée préoccupante en avril 1996. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2002, en mai 2011, et en novembre 2024.

Chien de prairie à queue noire

Nom scientifique: *Cynomys ludovicianus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: D2

Justification de la désignation: Au Canada, ce rongeur de taille moyenne, spécialiste des prairies, ne se trouve que dans le sud de la Saskatchewan. Son aire de répartition restreinte ainsi que sa vulnérabilité à la hausse de la fréquence des sécheresses et à la peste sylvatique, toutes deux susceptibles d'entraîner un déclin rapide des populations, menacent sa persistance au pays. Les augmentations prévues de la fréquence des sécheresses, surtout lorsqu'elles sont combinées à des hivers rigoureux, peuvent avoir des répercussions négatives sur les populations. Selon les connaissances locales, l'espèce est résiliente aux sécheresses, compte tenu de sa longue expérience dans la région. Les maladies, en particulier la peste sylvatique, constituent une menace potentielle importante, exacerbée par la faible diversité génétique et la connectivité entre les colonies, qui facilite la transmission de maladies. Toutefois, les mesures de gestion de la conservation et l'intendance des terres atténuent le risque de disparition du pays.

Répartition: SK

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en avril 1988, avril 1999 et novembre 2000. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2011. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2024.

Baleine à bec commune (Population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador)

Nom scientifique: *Hyperoodon ampullatus*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Cette population septentrionale de baleines à bec longévives à reproduction lente a été réduite à cause de la chasse à la baleine à la fin des années 1960 et au début des années 1970, mais l'ampleur de cette réduction est inconnue. Depuis cette période, les tendances de la taille de la population sont incertaines, et il n'existe aucune estimation de l'abondance; les taux d'observation lors des relevés sont toutefois faibles. La population est confrontée à diverses menaces, dont le bruit sous marin, l'empêchement dans les engins de pêche, les collisions avec des navires, l'ingestion de débris de plastique et les contaminants. Cette population pourrait devenir « menacée » si ces menaces ne sont pas contrées ou gérées efficacement.

Répartition: NL, NU, Océan Atlantique

Historique du statut: La baleine à bec commune a été désignée comme une seule unité en avril 1993 et a été désignée « non en peril ». L'espèce a été divisée en deux populations en avril 1996 afin de permettre une désignation distincte pour la baleine à bec commune (population du plateau néo-écossais). La population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador n'a pas été évaluée en 1996, elle a ainsi conservé la désignation initiale « non en peril » de la baleine à bec commune. La population a été désignée « préoccupante » en mai 2011. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2024.

Oiseaux

Bécassin roux de la sous-espèce *caurinus*

Nom scientifique: *Limnodromus griseus caurinus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: A2b+4b; C2a(ii)

Justification de la désignation: Au Canada, cet oiseau de rivage de taille moyenne se reproduit uniquement dans le sud du Yukon et le nord ouest de la Colombie Britannique. Il y niche presque exclusivement dans des tourbières minérotrophes réticulées calcaires. Il migre vers le sud pour passer l'hiver le long de la côte du Pacifique, depuis la Californie jusqu'en Amérique du Sud. Cette espèce est confrontée à plusieurs menaces, notamment la perte croissante d'habitat d'hivernage due à plusieurs causes; les perturbations attribuables aux chiens et aux activités récréatives dans les haltes migratoires et les sites d'hivernage; les effets de la pollution sur les oiseaux et leurs proies; les répercussions des changements climatiques et de l'augmentation des feux de forêt dans les sites de reproduction. La population canadienne compte, selon les estimations, de 1 000 à 3 000 individus matures, voire moins, et les activités de suivi laissent croire à un déclin abrupt de la population de plus de 50 % au cours des 3 dernières générations.

Répartition: BC, YT

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2024.

Bécassin roux *hendersoni/griseus*

Nom scientifique: *Limnodromus griseus hendersoni/griseus*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: Correspond aux critères de la catégorie « en voie de disparition », A2bd+4bd, mais est désignée « menacée », A2b+4bd, car l'espèce sauvage ne fait pas face à un risque imminent de disparition.

Justification de la désignation: Cet oiseau de rivage de taille moyenne est endémique au Canada, où il se reproduit depuis les Territoires du Nord Ouest et l'Alberta jusqu'au nord ouest du Québec et au Labrador. Les individus migrent en passant par l'est et le centre de l'Amérique du Nord pour se diriger vers leurs sites d'hivernage le long des côtes de l'Atlantique et du golfe du Mexique, aux États Unis, et vers leurs sites d'hivernage le long de la côte des Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. La plus grande menace qui pèse sur l'espèce est la chasse sportive et de subsistance dans la partie sud de l'aire d'hivernage; les autres menaces comprennent la perte accrue de l'habitat d'hivernage; les perturbations causées par les chiens et les activités récréatives dans les haltes migratoires et les sites d'hivernage; les effets de la pollution sur les oiseaux et leurs proies; les répercussions de l'augmentation des feux de forêt et des changements climatiques dans les sites de reproduction. La population est estimée à environ 78 000 individus matures, mais il est à noter que cette estimation date d'au moins 25 ans. Selon les données du Relevé international des oiseaux de rivage, on observe un déclin avoisinant les 60 % sur 3 générations. Ce relevé ne couvre cependant que partiellement le centre du continent, où les tendances pourraient être différentes. L'espèce est désignée comme étant « menacée », car elle ne correspond pas à la définition d'espèce « en voie de disparition » (c. à d. risque immédiat de disparition).

Répartition: AB, MB, NB, NL, NS, NT, ON, PE, QC, SK

Historique du statut: Espèce désignée « menacée » en novembre 2024.

Pic de Lewis

Nom scientifique: *Melanerpes lewis*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: C2a(ii)

Justification de la désignation: Ce pic de taille moyenne se reproduit dans des parcelles d'habitat dispersées de l'intérieur sud de la Colombie Britannique, au Canada, et passe l'hiver dans l'ouest des États Unis. Il utilise des arbres clairsemés en habitat ouvert comme sites de nidification et comme perchoirs lorsqu'il s'alimente. Cette espèce occupe les forêts ouvertes de pin ponderosa et de douglas de Menzies, les forêts alluviales matures de peupliers et les zones récemment brûlées par des feux de forêt. La seule sous population canadienne compte environ 2 600 individus matures, et son déclin inféré, qui devrait se poursuivre, était de 5 à 10 % au cours des 10 dernières années. Les principales menaces contribuant à ce déclin continu sont la perte d'habitat due à l'exploitation forestière et à l'élimination des arbres susceptibles de servir de nids, la compétition avec l'Étourneau sansonnet pour les sites de nidification et les effets croissants des phénomènes météorologiques extrêmes pendant la période de nidification. L'habitat est également menacé par l'expansion urbaine et agricole continue, de même que par les effets des feux de forêt et de la suppression des incendies.

Répartition: AB, BC

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en avril 2010. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2024.

Petit Blongios

Nom scientifique: *Botaurus exilis*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Ce petit membre discret de la famille des hérons dépend de milieux humides semi ouverts à niveaux d'eau relativement stables qui abritent des plantes émergentes. Au Canada, le centre de l'aire de répartition de l'espèce se situe dans le sud de l'Ontario et du Québec. La taille de la population est estimée à 4 300 individus matures, ce qui représente une augmentation depuis l'évaluation précédente. Ce constat reflète probablement l'amélioration de la couverture des relevés et des techniques de relevé plutôt qu'une hausse du nombre d'individus. Les relevés régionaux continus qui ont eu lieu au cours des dix dernières années donnent à penser que la population canadienne est actuellement stable. Néanmoins, compte tenu de ses besoins spécialisés en matière d'habitat et de ses faibles effectifs, l'espèce est vulnérable aux futures baisses des niveaux d'eau des Grands Lacs, à la perte d'habitat qui ne sert pas à la reproduction et à la conversion d'habitat par des plantes envahissantes. L'espèce pourrait redevenir « menacée » si les menaces ne sont pas atténuées ou gérées de manière efficace.

Répartition: MB, NB, NS, ON, PE, QC, SK

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001 et en avril 2009. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2024.

Reptiles

Couleuvre à petite tête

Nom scientifique: *Thamnophis butleri*

Statut: Menacée

Critères d'évaluation: Répond à la définition d'« espèce préoccupante », mais l'espèce sauvage est désignée « menacée » car elle pourrait devenir « en voie de disparition » si les menaces cumulatives ne sont pas gérées.

Justification de la désignation: Les sous populations de cette petite couleuvre spécialiste se trouvent dans des reliquats d'habitat de faible superficie, isolés et dispersés du sud de l'Ontario. La fragmentation des paysages urbains par les routes dans les régions de Windsor Essex et de Sarnia Lambton empêche le déplacement des individus entre les sous populations. Les relevés effectués depuis 2012 n'ont pas permis de déceler l'espèce dans deux sites où on la trouvait auparavant. Les menaces cumulatives qui pèsent sur l'espèce sont le développement résidentiel et commercial, les corridors de transport et de service, les modifications des systèmes naturels, et les effets génétiques négatifs de la petite taille des populations et de la stochasticité démographique.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2010. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2024.

Arthropodes

Criquet énigmatique

Nom scientifique: *Oedaleonotus enigma*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(iii)+2ab(iii)

Justification de la désignation: La présence de ce criquet au Canada n'est connue que dans une très petite zone près d'Osoyoos, en Colombie Britannique, où il occupe l'un des habitats de prairies les plus chauds et les plus secs du pays. L'espèce est en péril à cause des projets de développement résidentiel, et la qualité de son habitat ne cesse de se dégrader sous l'effet des activités récréatives (camping non réglementé et utilisation de véhicules tout terrain) et de l'accumulation de déchets.

Répartition: BC

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2024

Mollusques

Toxolasme nain

Nom scientifique: *Toxolasma parvum*

Statut: Préoccupante

Critères d'évaluation: Sans objet

Justification de la désignation: Cette petite moule d'eau douce possède une aire de répartition canadienne limitée aux bassins versants du lac Sainte Claire/de la rivière Détroit, du lac Érié et du lac Ontario, en Ontario. Le statut de cette espèce a été révisé depuis la dernière évaluation où elle avait été désignée comme étant « en voie de disparition », car les critères ne sont plus remplis. En effet, 18 autres sous populations ont été découvertes au cours d'activités d'échantillonnage accrues, aucune donnée probante n'appuie un déclin continu de l'abondance, et les effectifs semblent stables ou à la hausse. Toutefois, l'espèce est présente dans une zone très restreinte, où l'on observe une forte dégradation de l'habitat et un déclin continu dû à la pollution urbaine et agricole, au dragage à des fins agricoles, aux activités de gestion de l'eau et aux sécheresses.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2013. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2024.

Plantes vasculaires

Jonc à fruits courts

Nom scientifique: *Juncus brachycarpus*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(i,ii,iii,iv,v)+2ab(i,ii,iii,iv,v); C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation: Ce grand jonc vivace possède une aire de répartition très restreinte au Canada, où on ne le trouve que dans des parcelles restantes de prairies à herbes hautes à Windsor, en Ontario. La population canadienne ne compte plus que 130 tiges florifères dans deux sites existants. Par le passé, cette plante a perdu son habitat au profit de l'agriculture, du développement résidentiel et de l'infrastructure de transport. Elle continue d'être menacée par la dégradation de l'habitat causée par les plantes envahissantes et la suppression des incendies.

Répartition: ON

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2024.

Mousses

Sphaigne à feuilles rondes

Nom scientifique: *Sphagnum cyclophyllum*

Statut: En voie de disparition

Critères d'évaluation: B1ab(i,ii,iii,iv,v)+2ab(i,ii,iii,iv,v); C2a(i); D1

Justification de la désignation: Cette sphaigne de taille moyenne n'est connue au Canada que dans trois sites, à moins de 10 km les uns des autres, situés dans un seul bassin versant du sud ouest de la Nouvelle Écosse. Ces sites se trouvent à 700 km des sites les plus proches aux États-Unis. La capacité de dispersion de l'espèce est faible puisque la reproduction sexuée est rare et que la reproduction asexuée par fragmentation n'a jamais été observée. Moins de 250 individus ont été observés jusqu'à présent au Canada. L'espèce pousse dans des dépressions peu profondes de trois tourbières ouvertes qui abritent chacune peu d'individus. Les menaces les plus importantes qui pèsent sur l'espèce sont la sécheresse causée par les changements climatiques et l'augmentation de la fréquence des feux. Un récent feu inattendu a touché un des sites, témoignant ainsi de l'importance de cette menace.

Répartition: NS

Historique du statut: Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2024.